CHARTE GYM / DANSE / SMS

Applicable à compter du 10 mars 2026

CONSIGNES GÉNÉRALES

- Être apte physiquement pour les activités choisies (se mettre en relation avec son médecin traitant, remplir le questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique pour tous « Q-AAP »).
- Respecter les infrastructures mises à disposition par la mairie, le matériel fourni par le club et l'environnement extérieur.
- Avoir sur soi les documents suivants lors de la pratique : la licence, la carte Vitale, la carte européenne d'assurance maladie (en cas de sortie hors de France) ainsi que le passeport santé.
- Respecter le créneau de pratique (lieu, horaire).
- Communiquer ses problèmes de santé ou mal-être récent.
- Pas de discrimination, quelle qu'elle soit.
- Respect mutuel entre adhérents (accepter de jouer avec plus faible que soi).
- Respect de l'animateur.

CONSIGNES RELATIVES À L'ACTIVITÉ

- Respecter les horaires.
- Respecter le matériel mis à votre disposition.
- Éviter les bavardages pendant la pratique et le passage des consignes.
- Tenue adaptée et confortable (basket propre).
- Être attentif aux consignes données par l'animateur et les respecter dans la mesure du possible.
- Faire selon ses possibilités, ne pas se mettre en danger.
- Convivialité.